

Initiatives ministérielles

M. Stupich: C'est toujours pareil? Alors il nous en coûte encore 1,2 milliard. Une réduction de un huitième de ce montant nous rapporterait assez d'argent pour consentir cette augmentation aux fonctionnaires. Cela représente beaucoup d'argent pour vous et moi, c'est beaucoup d'argent aux yeux des Canadiens, individuellement ou collectivement.

• (1610)

Mais prétendre qu'on ne peut se permettre des dépenses de 150 millions de dollars alors que le ministre lui-même soutient que nous devrions instaurer progressivement l'équité salariale et que le premier ministre dit que les fonds sont là, qu'ils ont été mis de côté pour assurer l'équité salariale, promesse faite solennellement pendant la campagne électorale. . .

Une voix: Et dans le discours du Trône aussi.

M. Stupich: . . . et dans le discours du Trône aussi, comme on me le rappelle. Madame la Présidente, le prix est-il trop élevé? Risque-t-on de détruire l'économie canadienne? Si c'est le cas, nous sommes en bien fâcheuse posture. Ce n'est pas parce que nous avons tenu les rênes du pouvoir. Les conservateurs gouvernent et exercent un contrôle complet depuis sept ans. Si, pendant cette période, ils nous ont réduits à la triste situation qui est la nôtre, alors ils ont bien des comptes à rendre.

Je ne crois pas que la situation soit si mauvaise. Je ne crois pas que même les conservateurs auraient été capables de nous placer dans une situation aussi mauvaise en sept ans, même s'ils ont essayé. Mais ça, c'est une autre question. Pourquoi luttons-nous contre cette récession? Pourquoi demandons-nous aux fonctionnaires les moins bien payés de contribuer à cette lutte? Nous ne le demandons à personne d'autre.

Le titre d'un article du *Toronto Star* que j'ai cité l'autre jour portait sur la récession. C'était: «La récession n'a aucun effet sur les salaires des patrons». Une enquête montre que les augmentations des cadres supérieurs de Toronto se sont élevées à 7,7 p. 100 en moyenne, en 1990. Il s'agit de l'augmentation de salaire. Elle a été moins élevée que prévu, mais les primes ont évidemment compensé, en partie, le manque à gagner. Elles se sont établies à 46 p. 100 en moyenne, l'an passé, pour un salaire de base de 131 200 dollars, ce qui équivaut à seulement 44 608 dollars par personne. Pourquoi ne pas demander à ces gens-là de contribuer à la lutte contre la récession? On ne le demande qu'à ceux qui sont faciles à attraper, au bas de l'échelle sociale.

Nous devons rejeter ce projet de loi s'il est mis aux voix, mais j'espère qu'il ne le sera pas, madame la Présidente.

J'espère qu'il sera retiré et qu'on réglera ce conflit d'une façon qui conviendra à tous les Canadiens.

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Merci, madame la Présidente. Très intéressants, ces propos du député de Nanaimo—Cowichan sur sa position et sur celle de son parti à l'égard du projet de loi et de la mesure législative dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Je vais poser une question simple à mon collègue député. On vient de m'envoyer par télécopieur un article publié dans un petit hebdomadaire de la région d'Interlake, au Manitoba, et qui traite des répercussions de la grève sur les céréaliculteurs. On peut y lire en gros titre: «Le grain s'entasse dans les silos». Aujourd'hui, un entrefilet nous apprend ceci:

Deux préposés de silo, Frank Friarchuk d'Arburg et Guy Bernier de Fisher, ont cessé presque toute activité et il ne leur reste plus qu'à répondre aux appels des agriculteurs impatientes qui veulent savoir quand ils pourront apporter leur grain.

«Les gens d'ici n'ont pas beaucoup de sympathie pour les fonctionnaires,» dit M. Bernier, en faisant allusion à la grève nationale déclenchée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour protester contre le gel des salaires.

Alors que les agriculteurs ont subi une réduction de 30 p. 100, on demande aux fonctionnaires d'accepter que leurs salaires soient gelés une fois dans leur vie. Les producteurs sont d'avis que le gouvernement aurait dû déjà adopter une loi les forçant à retourner au travail.

C'est également ce qu'ont dit un millier d'agriculteurs lors d'une réunion au Manitoba.

Ce sont des citoyens ordinaires qui ne songent qu'à gagner leur vie, qui travaillent pour survivre. À l'automne, ils s'apprentent à vendre leurs récoltes. Le député sait que les marchés du grain se sont effondrés. Ma question est la suivante: ces producteurs ne sont-ils pas dans leur droit lorsqu'ils exigent le retour au travail des fonctionnaires comme le gouvernement les y oblige? On pourra peut-être rajuster les salaires plus tard. Personne n'aime les grèves, ni moi ni les autres députés à la Chambre.

J'étais agriculteur lorsque l'ancien gouvernement libéral a imposé la règle des 5 et 6 p. 100. À ce propos, j'ai été stupéfait de voir le gouvernement de l'époque violer ses propres règles. Or, de simples Canadiens ont fait savoir qu'ils souhaitent que le gouvernement légifère le retour au travail des fonctionnaires. Pourquoi donc n'admettez-vous pas qu'ils ont des raisons de s'inquiéter de la situation actuelle?

M. Stupich: Madame la Présidente, je suis content que cette question ait été posée car elle me permet de compléter ma déclaration. Je voudrais dire seulement au député que maintenant qu'il a participé aux discussions dans cette Chambre, maintenant qu'il sait que nous débattons une motion selon laquelle la situation arrivera à son point critique lundi prochain—c'est-à-dire dans cinq jours—alors le projet de loi ira au Sénat. Qui sait